

2018_CT2_184

OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - AVIS - Demande de subvention auprès de la Région PACA pour le jalonnement de l'itinéraire eurovélo "la Méditerranée à vélo" de Jouques à la gare de Meyrargues

Le 15 mai 2018, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Château Saint-Hilaire à Coudoux, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 4 mai 2018, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALAUZAT Irène – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MEÏ Roger – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – ROUVIER Catherine – SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à GACHON Loïc – AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – AUGÉY Dominique donne pouvoir à DI CARO Sylvaine – BENKACI Moussa donne pouvoir à CHAZEAU Maurice – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à PAOLI Stéphane – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – DEVESA Brigitte donne pouvoir à BOUDON Jacques – FABRE-AUBRESPY Hervé donne pouvoir à TRAINAR Nadia – FREGEAC Olivier donne pouvoir à BARRET Guy – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – GUINIERI Frédéric donne pouvoir à MANCEL Joël – JOUVE Mireille donne pouvoir à ALBERT Guy – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à MORBELLI Pascale – MALLIÉ Richard donne pouvoir à SALOMON Monique – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – NERINI Nathalie donne pouvoir à MENFI Jeannot – PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à MALAUZAT Irène – PRIMO Yveline donne pouvoir à MEÏ Roger – RENAUDIN Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – SUSINI Jules donne pouvoir à MERCIER Arnaud – TERME Françoise donne pouvoir à de SAINTO Philippe – ZERKANI-RAYNAL Karima donne pouvoir à BACHI Abbassia

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille – ARDHUIN Philippe – BOULAN Michel – BURLE Christian – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PIZOT Roger – PROVITINA-JABET Valérie – ROLANDO Christian – TALASSINOS Luc

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

**Développement économique et emploi
Tourisme et promotion du territoire**

■ Séance du 15 mai 2018

05_7_03

■ **Demande de subvention auprès de la Région PACA pour le jalonnement de l'itinéraire eurovélo "la Méditerranée à vélo" de Jouques à la gare de Meyrargues**

Madame le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU BUREAU DE LA METROPOLE

Tourisme, valorisation du patrimoine

■ Séance du 17 Mai 2018

7105

■ Demande de subvention auprès de la Région PACA pour le jalonnement de l'itinéraire eurovélo "la Méditerranée à vélo" de Jouques à la gare de Meyrargues

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée dans la réalisation de nombreuses réalisations au sein de ses territoires. Certains des investissements qui traduisent les politiques publiques métropolitaines peuvent faire l'objet d'un cofinancement de la part de partenaires institutionnels, consulaires, financiers, ou privés. Il importe en conséquence de solliciter, dans le cadre des dispositifs établis de subventionnement, leur participation.

Descriptif de l'opération concernée :

La Communauté du Pays d'Aix devenue Territoire du Pays d'Aix au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence, travaille depuis 2015 auprès de la Région afin de soutenir l'eurovélo route N°8.

Le 29 octobre 2015, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix validait ainsi une convention de partenariat avec le Comité d'itinéraire de l'Eurovélo route N°8 et une convention financière pour trois ans. Depuis, chaque année des avenants sont votés incluant de nouvelles collectivités et de nouvelles actions.

Pour rappel, la Méditerranée à Vélo traverse l'ex-Région Languedoc-Roussillon et la Région Provence-Alpes Côte d'Azur. Dans sa globalité elle s'étend sur une distance de 5 388 km et reliera à terme Cadix, en Espagne, à Chypre, à travers onze pays du bassin méditerranéen.

En France, l'itinéraire s'étend sur 700 km et la Métropole Aix-Marseille-Provence est concernée par un passage entre Rians et Vinon sur Verdon qui concerne les communes de Jouques et de Saint-Paul-les-Durance.

D'ici 2020, le Comité d'itinéraire de l'eurovélo 8 vise à :

- Assurer la continuité de l'itinéraire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-
DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

- Jalonner l'eurovélo 8 de manière continue de la frontière espagnole à la frontière italienne
- Structurer l'offre touristique, qualifier les services et favoriser l'intermodalité
- Mettre en œuvre la stratégie de communication et promotion de l'eurovélo 8

Adhérer à un comité d'itinéraire fonde un engagement des collectivités concernées à ce que l'itinéraire soit réalisé dans les meilleurs délais en assurant une cohérence des aménagements cyclables, la signalisation, la qualité des services touristiques ou encore l'image et les supports de communication.

Si le passage délicat entre Rians et Jouques devrait être solutionné grâce à l'implication de la commune, du Département des Bouches-du-Rhône et du Domaine de Revelette, le passage jusqu'à Manosque en passant par Saint-Paul-les-Durance est pour le moment très difficile et dangereux.

A l'heure actuelle, aucune solution à court ou moyen terme n'a pu être trouvée. Il a donc été acté en Comité d'itinéraire de la Méditerranée à Vélo du 14 décembre 2017 de trouver un itinéraire entre Jouques et la gare de Meyrargues afin de permettre aux itinérants de prendre le train avec leurs vélos entre Meyrargues et Manosque et de poursuivre ainsi la véloroute en toute sécurité.

Dans cet esprit, des réunions ont été organisées avec les partenaires concernés afin de trouver des solutions pour accéder à une continuité de la véloroute depuis la limite du Var voisin.

Le 25 janvier dernier les Maires des trois communes concernées (Jouques, Peyrolles-en-Provence et Meyrargues) validaient ainsi le tracé proposé qui s'appuie en grande partie sur des routes communales tranquilles (cf. Annexe : plan de situation).

Sans avoir besoin de déployer des investissements d'infrastructure, il faut cependant baliser cette quinzaine de kilomètres, notamment aux abords des 19 carrefours entre Jouques et la gare de Meyrargues. Les panneaux de signalisation seront à la charge du Territoire tandis que sur les routes départementales les installations seront effectuées par le Département et sur les routes communales par les communes concernées.

Le dossier annexé, entièrement réalisé par les services du Département, permet de déterminer, avec précision, les intersections et lieux où un panneau est nécessaire ainsi que les mats ou poteaux sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour limiter les dépenses.

Il s'agit aujourd'hui d'effectuer une demande de subvention auprès des services de la Région PACA afin d'abonder le financement des travaux de signalisation et de sécurité de ce tronçon d'itinéraire qui emprunte des routes départementales mais en majeure partie des voies communales.

Cette demande entre dans le cadre des aides définies en novembre 2016 concernant la réalisation des Véloroutes du schéma régional et en particulier en ce qui concerne l'Eurovélo route 8 (EV8) : « la méditerranée à vélo » ainsi que la délibération de la Région N°17-892 du 20 octobre 2017 modifiant le taux de financement des travaux à 80 % du coût HT des travaux de signalisation et de sécurité de la Méditerranée à Vélo, dans la limite de 800€ HT/km, soit 1 000 € TTC/km de dépenses subventionnables.

Concernant les coûts inhérents à ce type de balisage, ils sont estimés à 1 000 € TTC du kilomètre soit un maximum de 15 000 € TTC (12 500 euros HT).

La demande de subvention porte donc sur 80 % du montant HT soit 10 000 €.

La présente délibération vise à approuver la demande de subvention auprès de tout organisme susceptible d'apporter sa contribution financière, et à signer tous les documents y afférents.

Le Plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20180515-2018_CT2_184- DE Date de télétransmission : 25/05/2018 Date de réception préfecture : 25/05/2018

ORGANISMES SOLLICITES	TAUX SOLLICITES	MONTANTS SOLLICITES HT
Région Provence Alpes Côtes d'Azur « dispositif à préciser »	80 %	10 000 euros
Métropole Aix-Marseille-Provence	20 %	2 500 euros

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république.
- La délibération n°2015_B539 du 29 octobre 2015 portant sur la mise en place d'une convention de partenariat et de participation financière au Comité d'Itinéraire de l'eurovélo n°8 ;
- La délibération n° HN 009-011/16/CM du Conseil de la Métropole du 17 mars 2016 portant délégation du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole ;
- Les délibérations n°2016_CT2_213 du 12 octobre 2016 et n°2017_CT2_453 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 12 octobre 2017 portant avenants à la convention de partenariat et de participation financière au Comité d'Itinéraire de l'eurovélo n°8, « La Méditerranée à Vélo » ;
- Les délibérations n° 16-840 du Conseil Régional du 22 novembre 2016 et 17-892 du 20 octobre 2017 modifiant le taux de financement des travaux à 80 % du coût HT des travaux de signalisation et de sécurité de la Méditerranée à Vélo.

Où il le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-
DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la réalisation de l'opération suivante : jalonnement de l'itinéraire eurovélo « la Méditerranée à vélo » de Jouques à la gare de Meyrargues.

Délibère

Article 1 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant, est autorisé à solliciter une aide financière auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte D'azur, pour la réalisation de cette opération.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

Pour enrôlement,
La Vice-Présidente Déléguée
Promotion et Développement du tourisme

Danielle MILON



DIRECTION DES ROUTES ET DES PORTS



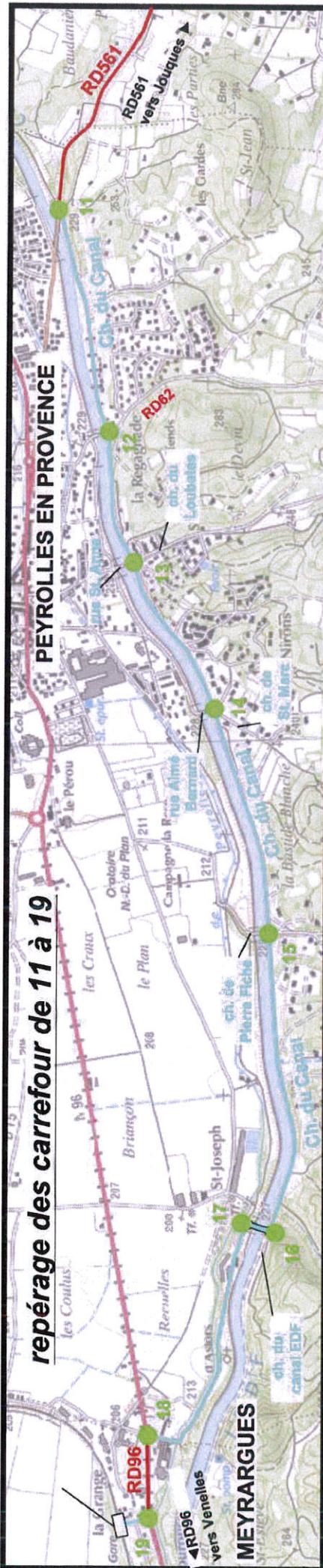
La Méditerranée à vélo Eurovélo 8 (EV8)

Jalonnement provisoire entre Jouques et la gare de Meyrargues

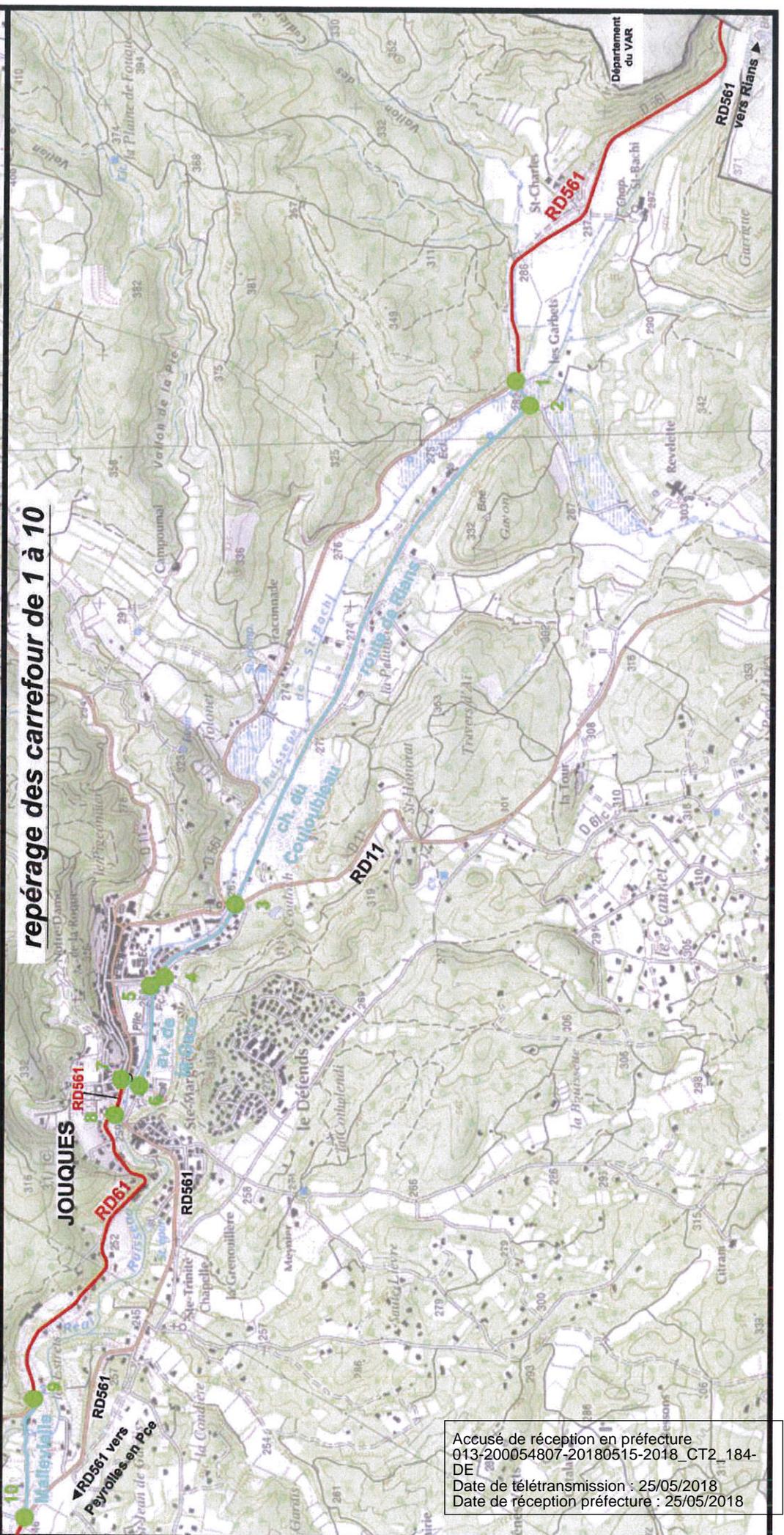
Livret 1 Plan de situation - Repérage des carrefours - Plans des carrefours

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515_2018_CT2_184-
DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

modification	indice	Etude réalisée par :
Version initiale	0	J.L. WROBLEWSKI
		Chargé d'Opérations SET1 AIX-
		G. GUZMAN
		Référent SD SEER Aix en Pce



repérage des carrefour de 11 à 19



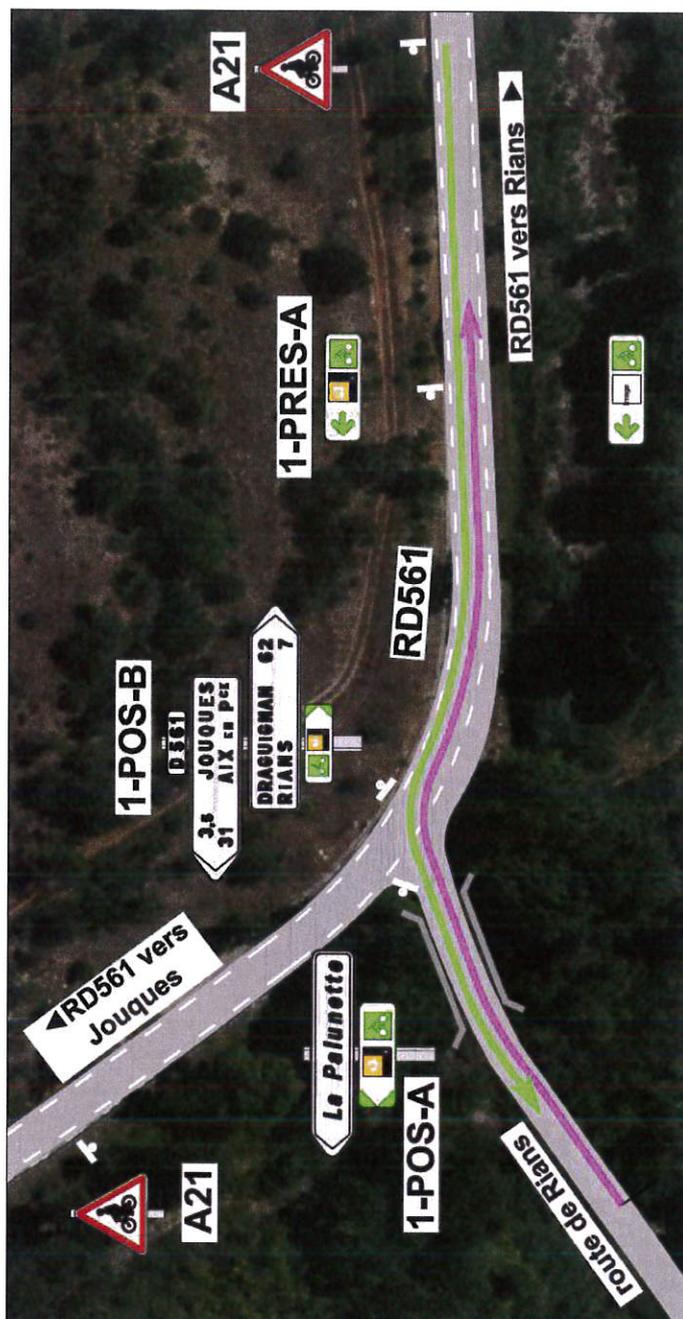
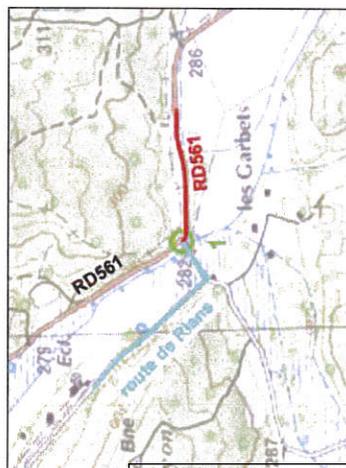
repérage des carrefour de 1 à 10

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - RD561 / route de Rians carrefour n°1

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
A21		2	2	panneaux à positionner sur RD561 hauteur sous panneau 1,20 m
1-PRES-A		1	0	panneau à poser sous panneau existant (SIL revelette)
1-POS-B		1	0	panneau à poser sous panneau existant
1-POS-A		1	0	panneau à poser sous panneau existant (la Palumette)

sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

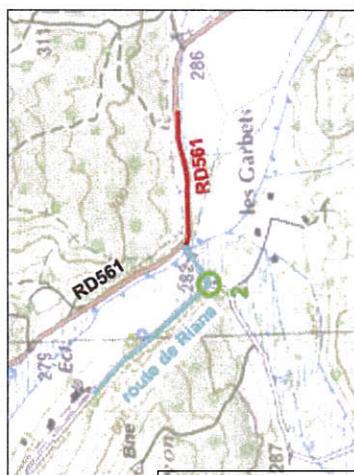


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - route de Rians carrefour n°2

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
2-POS-A		1	0	panneau à poser sous panneau existant (route de la Palumette)
2-POS-B		1	0	panneau à poser sur poteau EDF

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

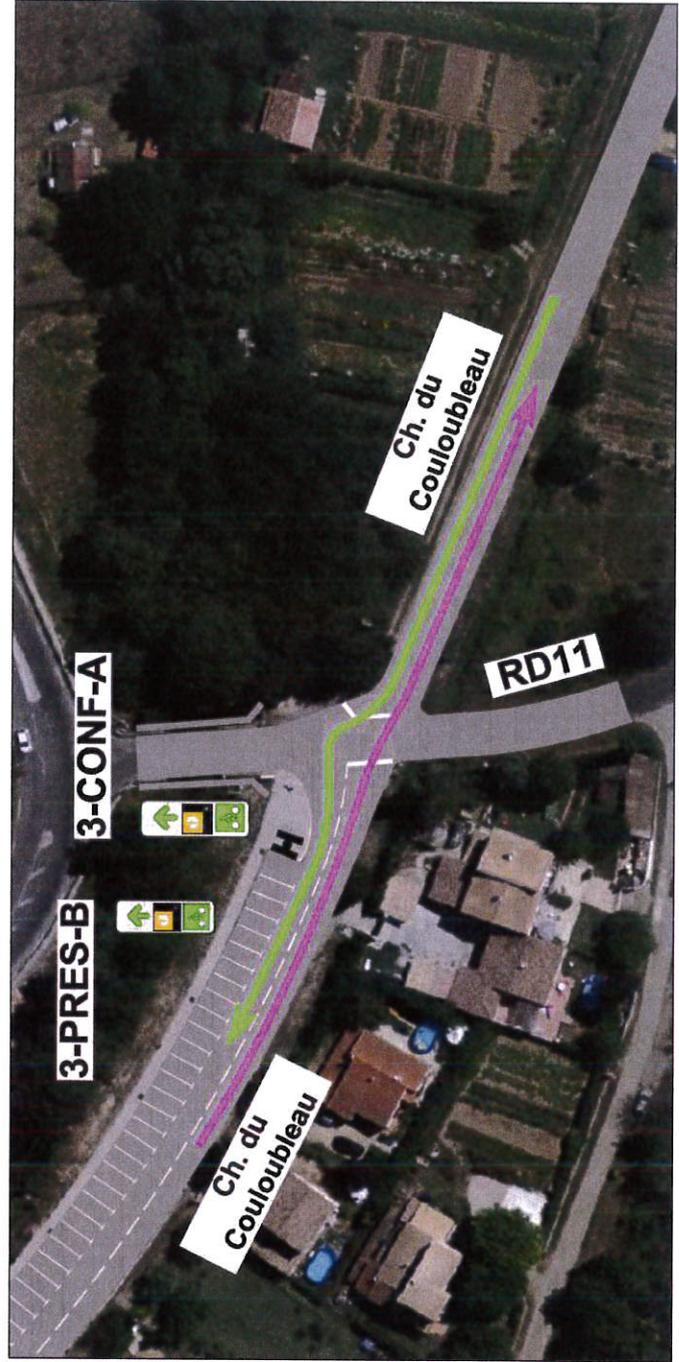
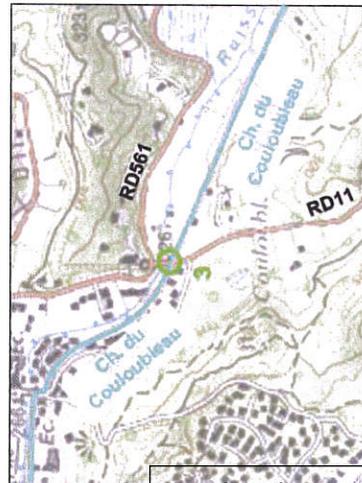


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - Ch. du Couloubleau carrefour n°3

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
3-CONF-A		1	0	panneau à poser sous panneau existant (C1a Parking)
3-PRES-B		1	0	panneau sur même support

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

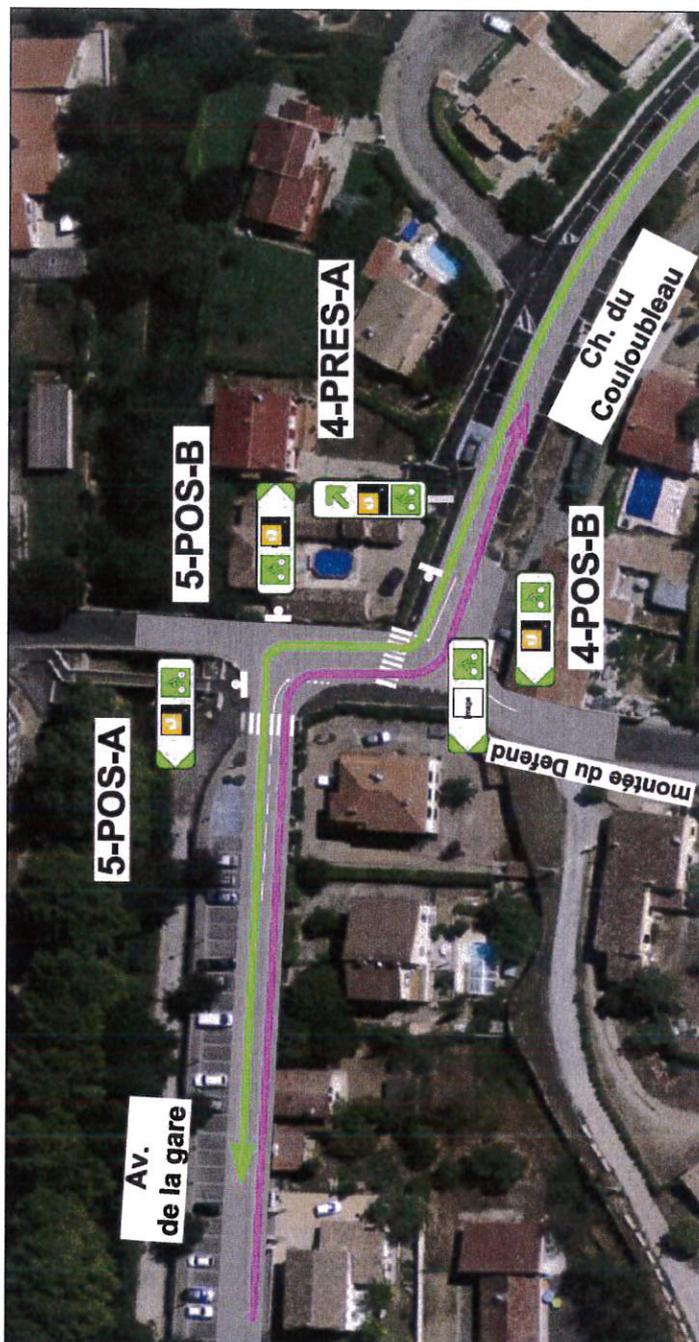
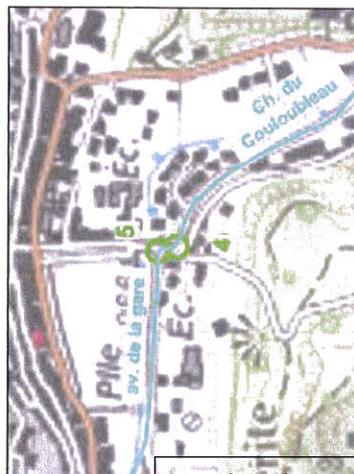


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - Ch. du Couloubleau / Av de la gare carrefour n°4 et 5

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
4-PRES-A		1	1		5-POS-A		1	0	sur candélabre
5-POS-B		1	0	panneau à poser sur panneau existant (bois randonnée)	4-POS-B		1	0	sur candélabre

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



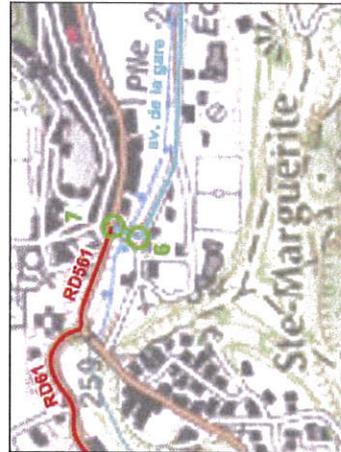
Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

**Commune de Jouques - Av. de la gare / RD561
carrefour n°6 et 7**

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
6-PRES-A		1	0	sur candélabre	7-CONF-A		1	0	sur candélabre
7-PRES-B		1	0	sur candélabre					



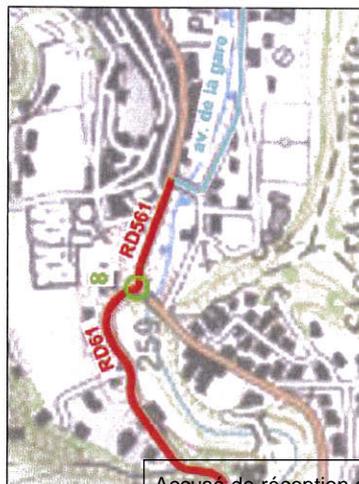
 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-
 DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - RD561/RD61 carrefour n°8

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
8-POS-A		1	0	panneau à poser sous panneau et support existant à la place du B15 (à déplacer)
8-POS-B		1	0	panneau à poser sous panneau et support existant



8-POS-A

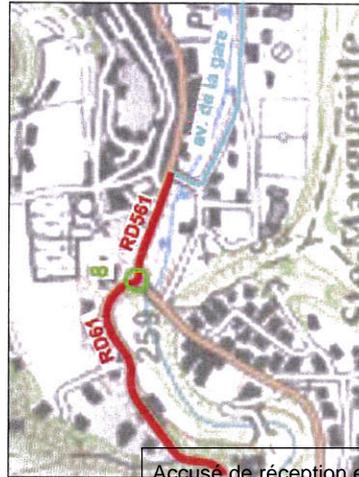
8-POS-B

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - RD561/RD61 carrefour n°8 bis

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
8-POS-A		1	0	panneau à poser sous panneau et support existant à la place du B15 (à déplacer)
8-POS-B		2	0	panneau à poser sous panneau et support existant

sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



8-POS-A'

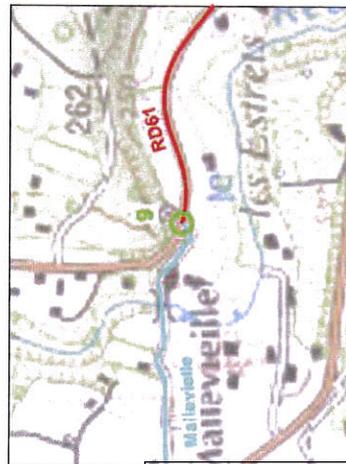
8-POS-B

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - RD561 / Mallevielle carrefour n°9

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
9-POS-A		1	1	Hauteur sous panneau 1,20m
9-POS-B		1	0	panneau sur même support
9-PRES-A		1	0	sour panneau existant A3 (chaussée retrécie)

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

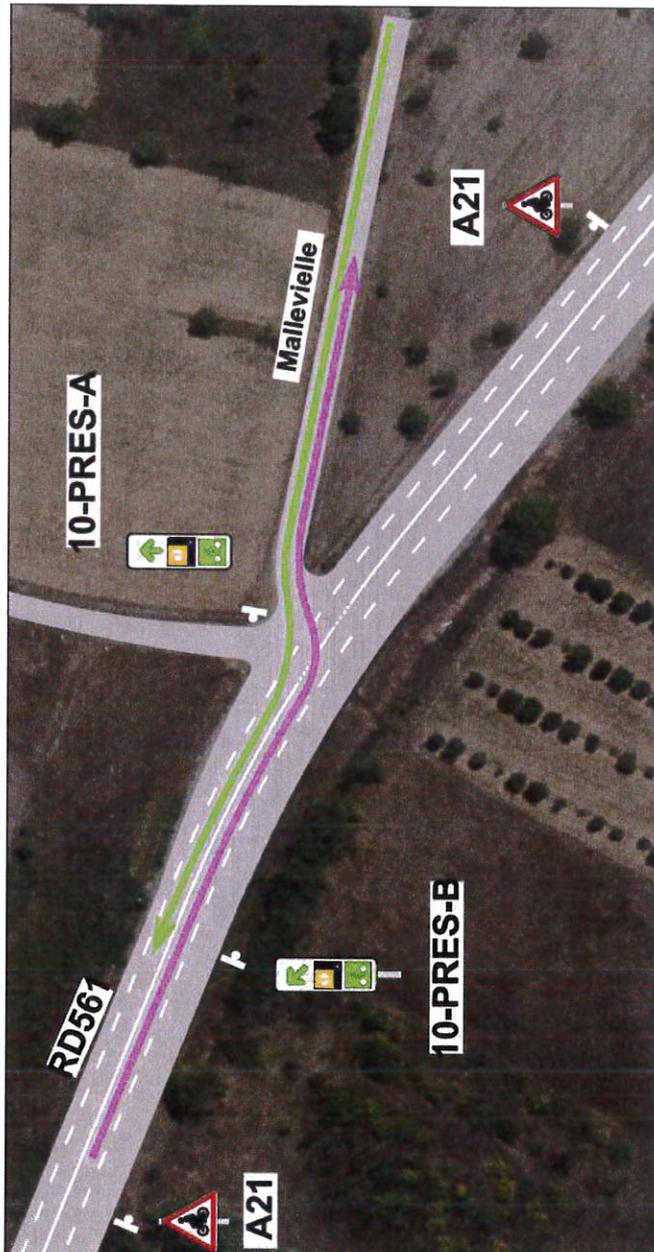
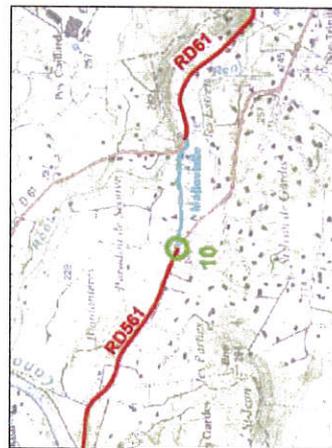


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-
 DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Jouques - Mallevielle / RD561 carrefour n°10

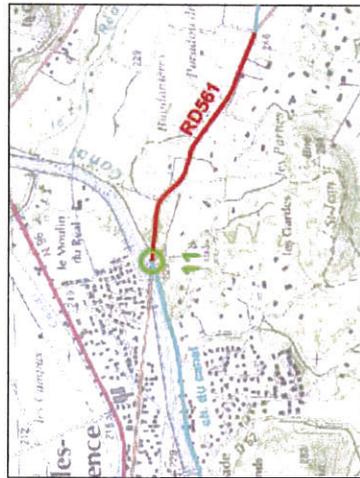
code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
10-PRES-A		1	0	panneau à poser sur support existant (nom de rue)	A21		2	2	à positionner sur RD561
10-PRES-B		1	1	Hauteur sous panneau 1,20 m					

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



Commune de Peyrolles en Provence - RD561 / ch. du canal carrefour n°11

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
11-PRES-A		1	1		A21		2	2	à positionner sur RD561
					11-POS-B		1	0	à positionner sur parapet

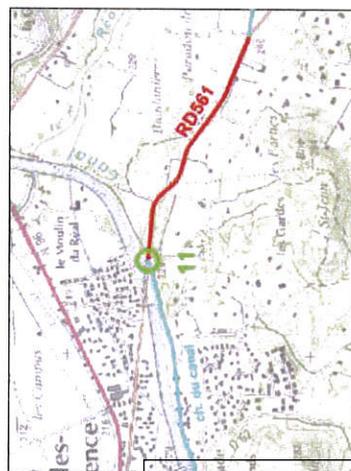


Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Peyrolles en Provence - RD561 / ch. du canal carrefour n°11 bis

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
11-PRES-A		1	1	hauteur sous panneau 1,20 m	A21		2	2	à positionner sur RD561
					11-POS-B'		1	0	à positionner sur parapet

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



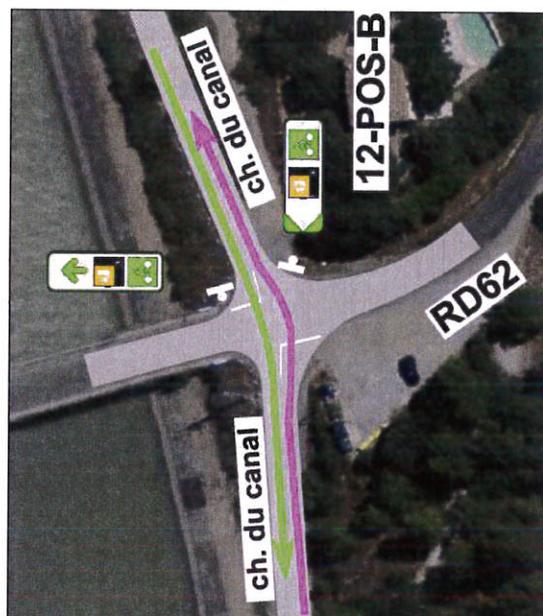
Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / RD62 carrefour n°12

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
12-PRES-A		1	0	panneau à poser sur support existant (plaquette de rue)	12-POS-B		1	0	panneau à poser sur support existant (DFCI + plaquette de rue)



12-PRES-A

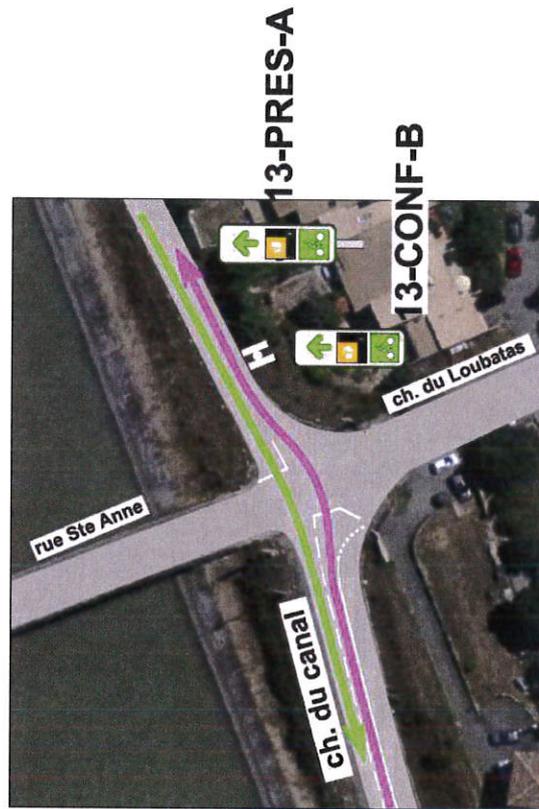
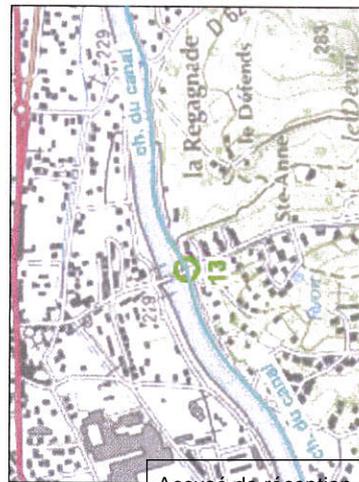


Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

**Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / ch. du Loubatas / rue st. Anne
carrefour n°13**

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
13-PRES-A		1	1		13-CONF-B		1	0	panneau sur même support

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

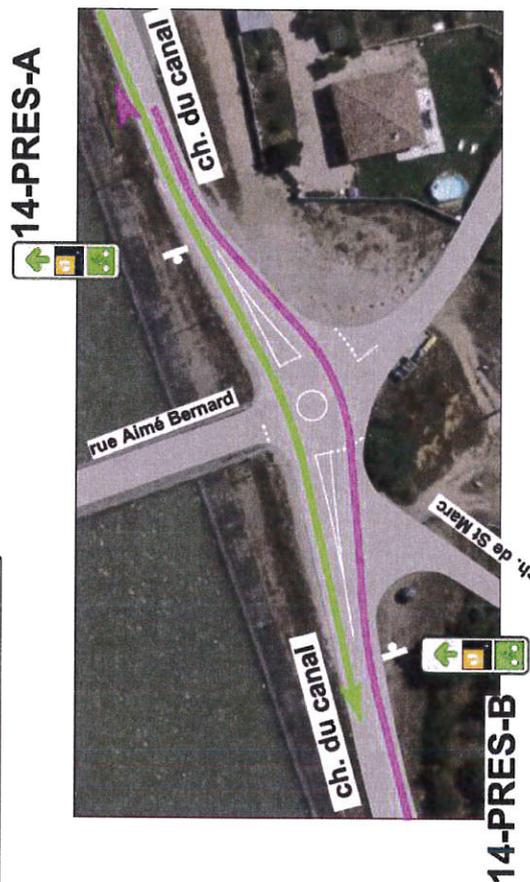
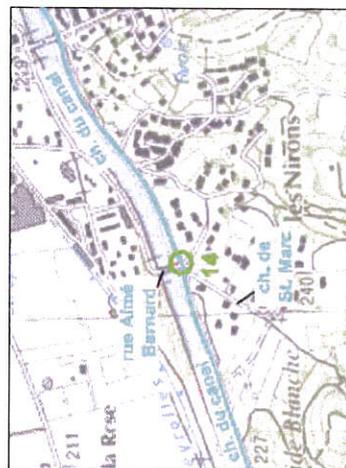


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / rue Aimé Bernard / ch. St Marc carrefour n°14

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
14-PRES-A		1	0	sur candélabre
14-PRES-B		1	0	sur candélabre

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

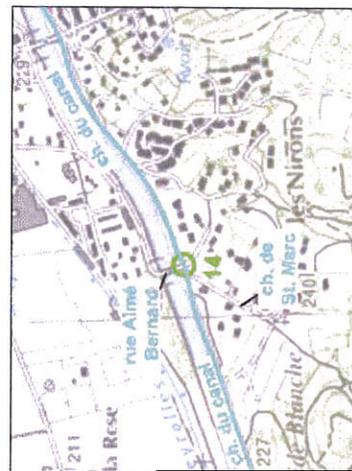


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

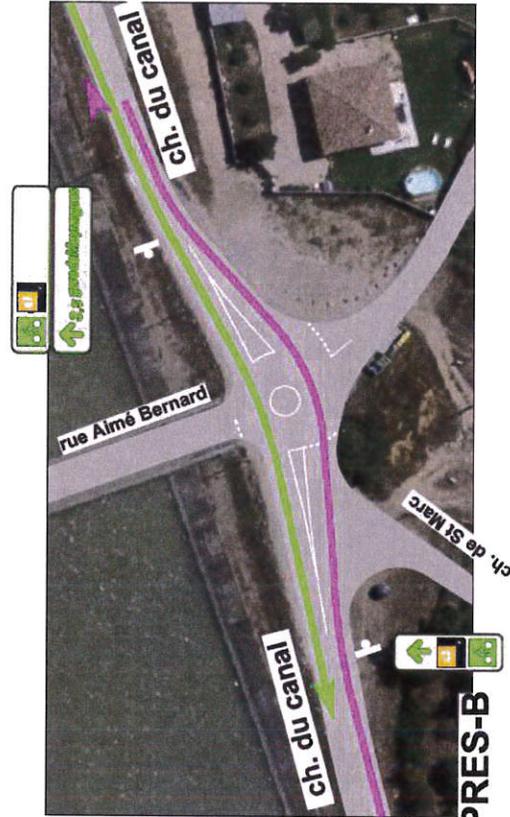
Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / rue Aimé Bernard / ch. St Marc
carrefour n°14 bis

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
14-PRES-A'		1	0	sur candélabre
14-PRES-B		1	0	sur candélabre

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



14-PRES-A'



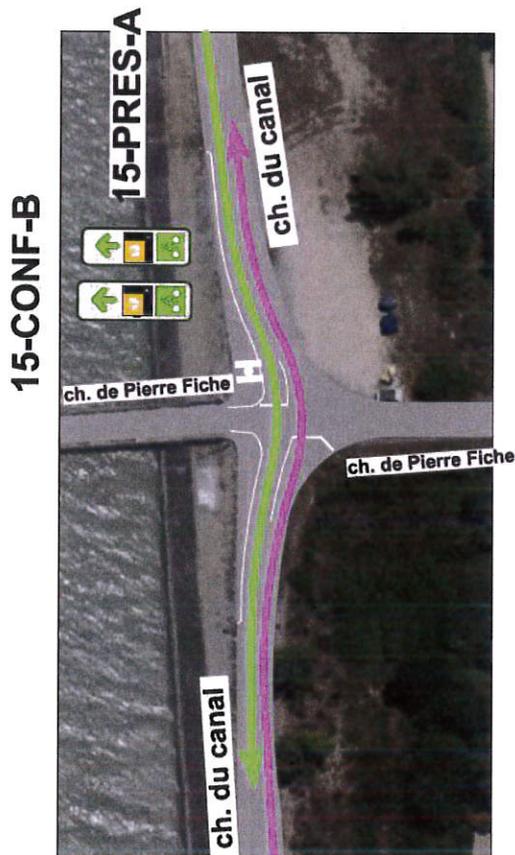
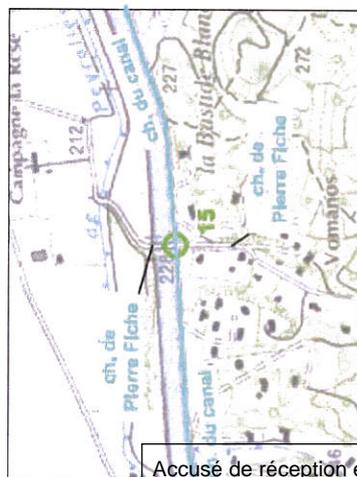
14-PRES-B

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / ch. Pierre Friche carrefour n°15

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
15-PRES-A		1	0	sur candélabre (solaire)
15-CONF-B		1	0	panneau sur même support

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

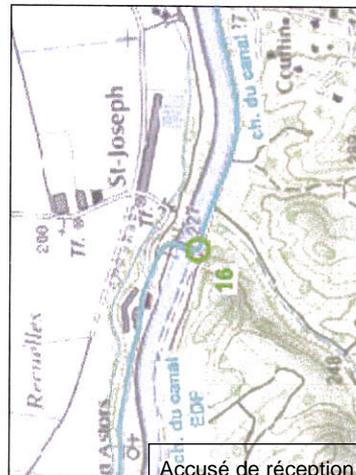


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

**Commune de Peyrolles en Provence - ch. du canal / ch. du canal EDF
carrefour n°16**

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
16-PRES-A		1	0	panneau à poser sur support existant (plaquette de rue)
16-CONF-B		1	0	sous panneau DFCI

sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

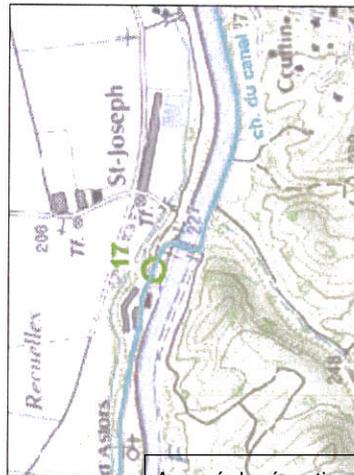


Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Peyrolles en Provence - ch. communal carrefour n°17

code	panneau	nombre	support + semelle	observation
17-CONF-A		1	1	panneau à poser sur support existant (C27=dos d'âne)
17-CONF-B		1	0	panneau à poser sur support existant (C27=dos d'âne)

 sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

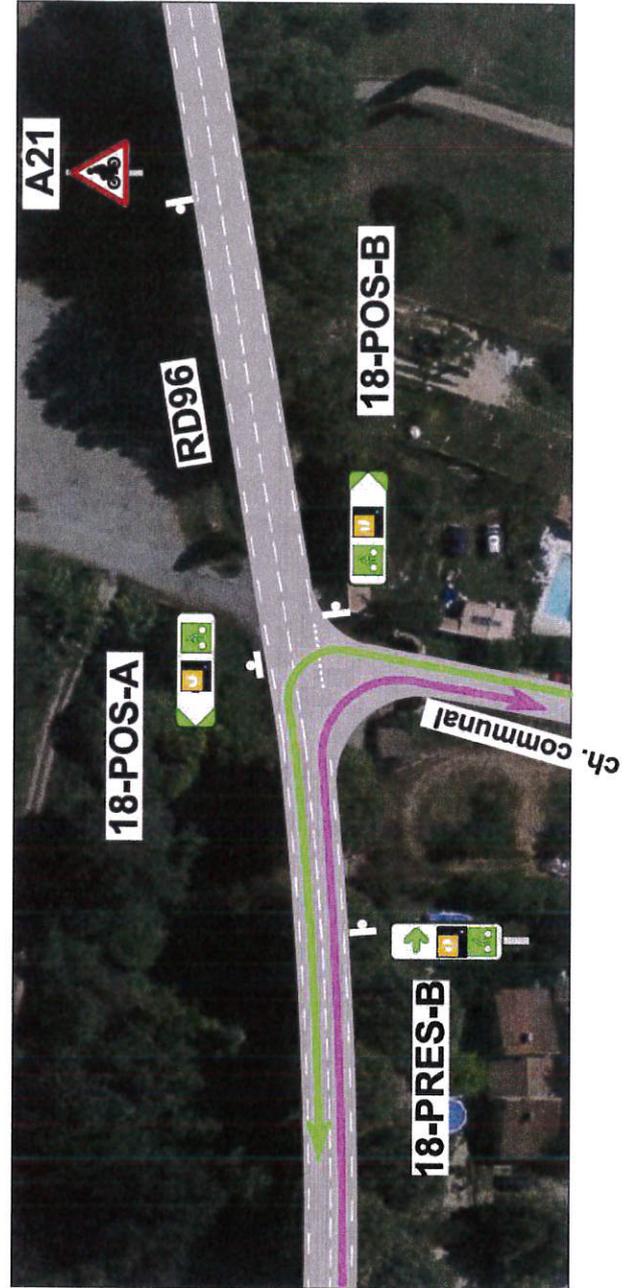
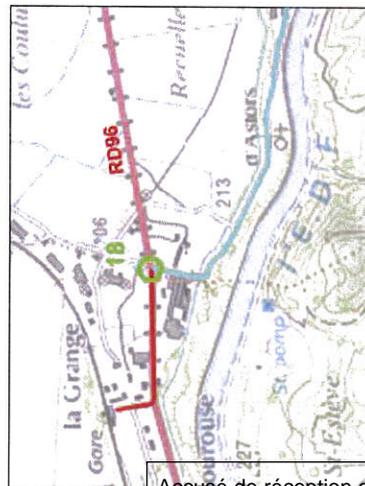


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Meyrargues - ch. communal / RD96 carrefour n°18

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
18-PRES-B		1	1		A21		1	1	à positionner sur RD96
					18-POS-A		1	0	panneau à poser sur support existant (vélo)
					18-POS-B		1	0	panneau à poser sur support existant (vélo)

sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians

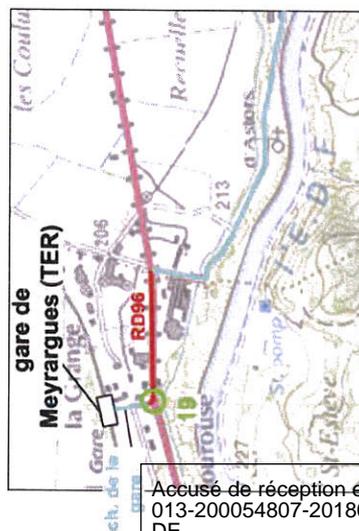


Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Meyrargues - RD96 / ch. de la gare carrefour n°19

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
19-PRES-A		1	1	Hauteur sous panneau 1,20 m	A21		1	1	à positionner sur RD96
					19-POS-A		1	0	panneau à poser sur support existant
					19-POS-B		1	1	hauteur sous panneau 1,20 m

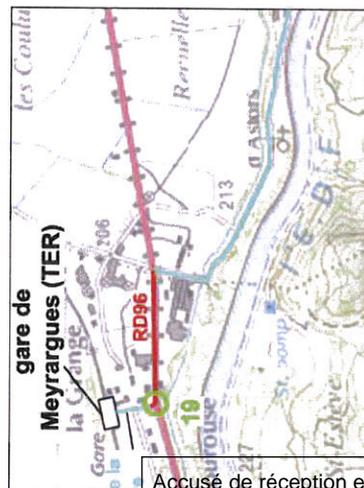
sens vers gare de Meyrargues
 sens vers Rians



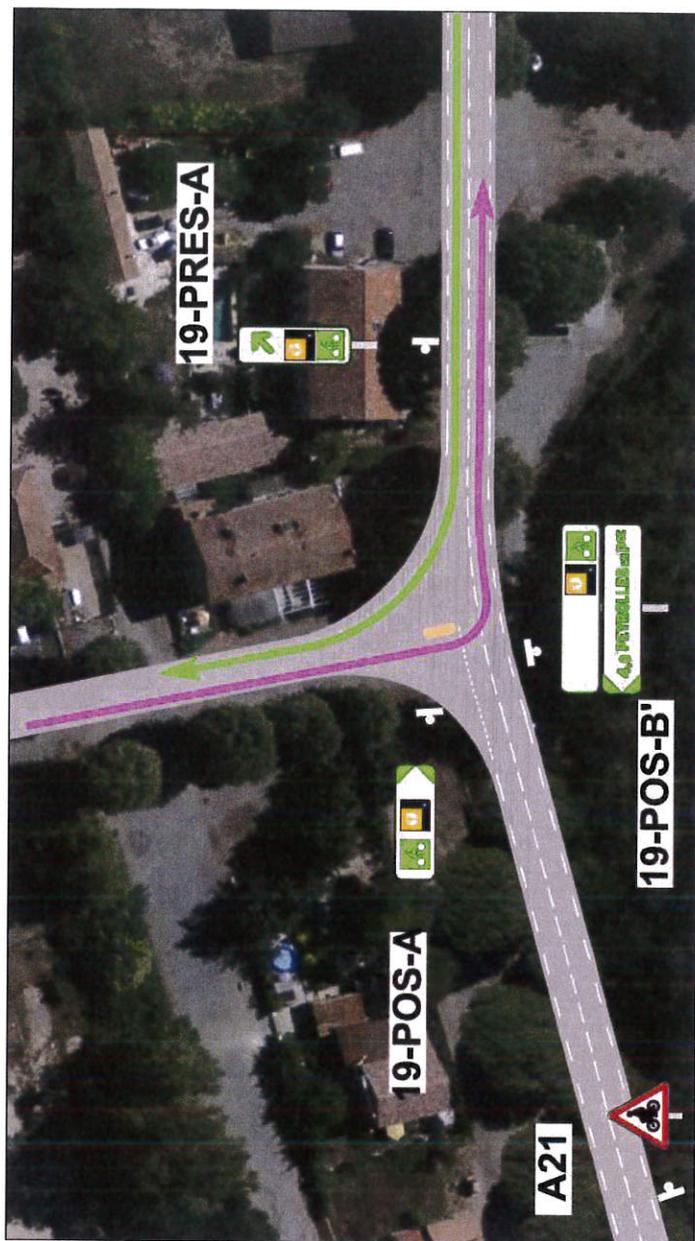
Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
 Date de télétransmission : 25/05/2018
 Date de réception préfecture : 25/05/2018

Commune de Meyrargues - RD96 / ch. de la gare carrefour n°19 bis

code	panneau	nombre	support + semelle	observation	code	panneau	nombre	support + semelle	observation
19-PRES-A		1	1	Hauteur sous panneau 1,20 m	A21		1	1	à positionner sur RD96
					19-POS-A		1	0	panneau à poser sur panneau existant (plaquette de rue)
					19-POS-B'		1	1	hauteur sous panneau 1,20 m



Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018



OBJET : Développement économique et emploi - Tourisme et promotion du territoire - AVIS - Demande de subvention auprès de la Région PACA pour le jalonnement de l'itinéraire eurovélo "la Méditerranée à vélo" de Jouques à la gare de Meyrargues

Vote sur le rapport

Inscrits	90
Votants	77
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	77
Majorité absolue	39
Pour	77
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **23 MAI 2018**

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180515-2018_CT2_184-
DE
Date de télétransmission : 25/05/2018
Date de réception préfecture : 25/05/2018